



## ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 26/06/2023

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 JUILLET 2023 a été adressé aux conseillers municipaux

VOTE		
Pour	21	M. ARCUCCI Patrick ; Mme AURIOL Anne ; Mme BOUCHER Julie ; M. BRUN Fernand ; M. BUCAIONI Claude ; M. CAMARA Célestin ; Mme DUPONT Karine ; M. FERRARI Fabien ; M. FRELIER Laurent ; M. HERAUD Jean-François ; M. HURET David ; Mme NICODEMO Mélissia ; M. ROSSI Patrick ; M. SEIGNOBOS Jean-Luc ; M. TASSY Jacques ; Mme TROISI Valérie ; M. ADAM Stéphane par procuration M. BENEDETTO Nicolas par procuration Mme MARTIN Pascale par procuration Mme THIERRY Martine Mme SCOTTO par procuration
Contre	0	
Abstention	4	M. AIGUEPARSE Cedric, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie par procuration, Mme YZQUIERDO Laurence

### PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUILLET 2023

#### A 18h30

\*\*\*

**L'an deux mille vingt-trois, le lundi 26 Juin à 18h30, le conseil municipal de PIGNANS convoqué par courrier en date du 20 juin 2023 s'est réuni en séance publique à la Mairie – salle Vieux Moulin, sous la présidence de Monsieur Fernand BRUN, Maire.**

**Etaient présents :** M. ADAM Stéphane ; M. AIGUEPARSE Cédric ; M. ARCUCCI Patrick ; Mme AURIOL Anne ; M. BENEDETTO Nicolas ; Mme BOUCHER Julie ; M. BUCAIONI Claude ; M. CAMARA Célestin ; Mme DUPONT Karine ; M. FERRARI Fabien ; Mme GACNIK Marie-France ; M. HURET David ; Mme MARTIN Pascale ; Mme NICODEMO Mélissia ; Mme PRUNET Sophie ; M. ROSSI Patrick ; Mme SCOTTO Fabienne ; M. SEIGNOBOS Jean-Luc ; M. TASSY Jacques ; Mme THIERRY Martine ; Mme TROISI Valérie ; Mme YZQUIERDO Laurence

**Procurations :**

M. HERAUD Jean-François donne procuration à M. BUCAIONI Claude  
M. FRELIER Laurent donne procuration à M. BRUN Fernand

**Etaient absents excusés :** Néant

**Nombre de conseillers en exercice :** 25

**Secrétaire de séance :** Mme AURIOL Anne

M. le Maire procède à la vérification du quorum.  
Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 18h33.

---

**Pouvoirs :**

---

**Secrétariat de séance :**

M. le Maire fait appel pour le secrétariat de séance.  
Mme AURIOL Anne est désignée secrétaire de séance conformément au tour de rôle préalablement établi.  
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- 
- Adoption du compte rendu du conseil municipal en date du 22/05/2023

M. le Maire soumet au vote du conseil municipal le compte-rendu de la séance du 22 Mai 2023. Il demande si ce document appelle des observations ou corrections.

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

**Monsieur Le Maire procède à l'ouverture de l'ordre du jour :**

**DEL.46/2023 – Election du 2ème adjoint suite à la démission d'un conseiller municipal**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Discussion :*

Mme YZQUIERDO demande si le Préfet a accepté la démission de M. SANTONI.

Monsieur le Maire répond que M. SANTONI a écrit à la Préfecture et remis une copie à son attention. Les courriers ont fait l'objet d'un accusé de réception et confirme que Monsieur le Préfet du département a accepté la démission. Il ne comprend pas ces contestations sans cesse et ajoute que les membres du groupe d'opposition peuvent faire un recours au tribunal administratif comme ils en ont l'habitude.

Madame AURIOL Anne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal en début de séance.

Le conseil municipal a ensuite désigné deux assesseurs constituant ainsi le bureau. Il s'agit de Monsieur BUCAIONI et Monsieur FERRARI en qualité de doyen et benjamin du conseil municipal.

**Après appel à candidature, un candidat s'est présenté à savoir M. ROSSI Patrick.  
Il est procédé au déroulement du vote.**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle fourni par la mairie. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

**Résultat du 1 er tour du scrutin :**

Nombre de conseillers municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

a) Nombre de votants (enveloppes déposées) : **25**

b) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) : **0**

c) Nombre de bulletins blancs : **5**

d) Nombre de suffrages exprimés (a-b) : **25**

e) Majorité absolue : **20**

<b>NOM Prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>Nombre de suffrages obtenus</b>
<b>M. ROSSI Patrick</b>	<b>20 voix</b>

**Monsieur ROSSI Patrick ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 2<sup>ème</sup> Adjoint et a été immédiatement installé.**

### **DEL.47/2023 – Création du poste de 8ème adjoint**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.*

<b>VOTE</b>		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

### **DEL.48/2023 – Election relative à la liste des adjoints suite à vacance de poste**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Discussion :*

Madame AURIOL Anne a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal en début de séance.

Le conseil municipal a ensuite désigné deux assesseurs constituant ainsi le bureau. Il s'agit de Monsieur BUCAIONI et Monsieur FERRARI en qualité de doyen et benjamin du conseil municipal.

**Après appel à candidature pour le poste de 7<sup>ème</sup> adjoint, un candidat s'est présenté à savoir M. HURET David.**

**Il est procédé au déroulement du vote.**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle fourni par la mairie. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

**Résultat du 1 er tour du scrutin :**

Nombre de conseillers municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

a) Nombre de votants (enveloppes déposées) : **25**

b) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) : **0**

c) Nombre de bulletins blancs : **7**

d) Nombre de suffrages exprimés (a-b) : **25**

e) Majorité absolue : **18**

<b>NOM Prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>Nombre de suffrages obtenus</b>
<b>M. HURET David</b>	<b>18 voix</b>

**Monsieur HURET David ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 7<sup>ème</sup> Adjoint et a été immédiatement installé.**

**Après appel à candidature pour le poste de 8<sup>ème</sup> adjointe, une candidate s'est présentée à savoir Mme THIERRY Martine**

**Il est procédé au déroulement du vote.**

**Après appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote.**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle fourni par la mairie. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

**Résultat du 1<sup>er</sup> tour du scrutin :**

Nombre de conseillers municipaux présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

a) Nombre de votants (enveloppes déposées) : **25**

b) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) : **0**

c) Nombre de bulletins blancs : **4**

d) Nombre de suffrages exprimés (a-b) : **25**

e) Majorité absolue : **21**

<b>NOM Prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)</b>	<b>Nombre de suffrages obtenus</b>
<b>Mme THIERRY Martine</b>	<b>21</b>

**Madame THIERRY Martine ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 8<sup>ème</sup> Adjointe et a été immédiatement installée.**

**DEL.49/2023 – Acquisition des parcelles B 866-871-969-970 sises domaine de berthoire**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.*

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

**DEL.50/2023 – Acquisition de la parcelle A 1585 – chemin du Carry**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.*

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

**DEL.51/2023 - Acquisition de la parcelle A 748 au Carry**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.*

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

**DEL.52/2023 – Acquisition des parcelles AC 800 et AC 404 sises 11, rue de l'enfer**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.*

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

**DEL.53/2023 – Adhésion au groupement de commande de la CCCV relatif à l'assurance statutaire**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.*

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

**DEL.54/2023 – Adoption du rapport d'activité 2022 de l'eau dans le cadre de la délégation de service public**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.*

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

**DEL.55/2023 – Adoption du rapport d'activité 2022 de l'assainissement dans le cadre de la délégation de service public**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.*

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

**DEL.56/2023 – Adoption du rapport d'activité 2022 de la crèche dans le cadre de la délégation de service public**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

*Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.*

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

**DEL.57/2023 – Création d'un emploi permanent à temps complet de Gardien-brigadier de police municipale**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

**Questions diverses :**

- M. le Maire a le plaisir d'annoncer l'arrivée d'un nouveau médecin sur la commune à partir du 10 juillet. Des travaux nécessaires à son installation ont été réalisés. Le Dr Franck LOTTIEAU actuellement sur Pierrefeu sera accompagné d'une assistante médicale.
- M. le Maire annonce également l'arrivée d'un 2<sup>ème</sup> dentiste qui s'installe également à Pignans.
- M. le Maire fait un rappel des festivités d'un Bel Été à Pignans et profite avant la fin de la séance pour souhaiter une agréable période estivale aux conseillers municipaux.

**L'ordre du jour de la séance étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h06.**

**Mme AURIOL Anne**  
Secrétaire de séance

**BRUN Fernand**  
Maire de PIGNANS